

« Lycéens franciliens, notre COP21 »

Eclairage du Secrétariat – les thèmes du *draft*

La complexité des négociations sur le changement climatique s'explique en grande partie par l'interdépendance entre les thèmes de négociation. Voici un éclairage sur certains liens entre plusieurs sujets de négociation.

Atténuation et finance : la réduction des émissions de gaz à effet serre, l'atténuation, et accès aux financements sont intimement liés. En effet, pour de nombreux pays en développement il n'est pas acceptable de sacrifier un développement économique immédiat pour lutter contre le changement climatique. Or, réduire ses émissions nécessite des investissements importants (dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la capture et le stockage du CO₂, etc.) pour des bénéfices qui ne seront visibles que plus tard. Pour ces pays, il est donc légitime que les Etats qui ont historiquement pu se développer sans cette contrainte soutiennent financièrement leurs actions. C'est pourquoi la question des financements est cruciale pour obtenir un engagement de nombreux pays à réduire leurs émissions.

Un autre lien est celui des projets prioritaires de financements. En effet, si l'atténuation bénéficie à tous (en diminuant l'ampleur du changement climatique et de ses conséquences au niveau mondial), l'adaptation bénéficie d'abord au pays qui la met en œuvre. Ainsi, beaucoup de pays développés préfèrent financer des projets d'atténuation plutôt que d'adaptation.

Adaptation et finance : beaucoup de pays en développement dont les émissions de gaz à effet de serre sont assez faibles sont par contre particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et sont de fait très concernés par l'adaptation. Ils peuvent donc plaider pour une utilisation du Fonds Vert pour le Climat pour des projets d'adaptation.

Forêt et finance : certains pays disposent de ressources forestières importantes donc les émissions de CO₂ liés à la déforestation ne sont pas comptabilisées au sein de la CCNUCC. Ces pays sont également attentifs au soutien financier qu'ils reçoivent pour s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Atténuation et reporting : la question du « reporting » (action de faire régulièrement état de ses avancées aux autres pays) peut sembler secondaire et technique mais elle s'avère souvent décisive dans les négociations. En effet, le « reporting » est une condition forte de la crédibilité des engagements et de leur efficacité pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Rendre des comptes est cependant une contrainte que certains pays ont du mal à accepter. Pour d'autres pays au contraire un effort ne peut être consenti qu'avec l'assurance que chacun respectera bien ses engagements. Un accord sur les conditions de « reporting » peut donc être clé dans la discussion sur les engagements volontaires de chacun.